



La scolarité du Pôle Humanités

Rentrée universitaire 2026 – 2027



Se rendre à la scolarité



En haut des marches
du campus...



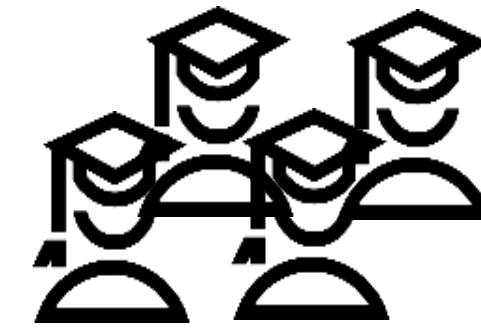
... face aux amphis
D & E

La scolarité du pôle Humanités est un service administratif mutualisé



5 composantes

- Faculté de Langues et Cultures Etrangères
- Histoire – Histoire de l'Art et Archéologie
- Institut de Géographie (IGARUN)
- Lettres et Langages
- Psychologie



8 500
étudiants



200
formations

Horaires d'ouverture au public



Tous les matins de 8h45 à 12h00

Les lundis et jeudis après midi de 13h30 à 16h00

**A quoi sert la scolarité ?
Pourquoi s'y rendre ?**

Bureaux des inscriptions et des candidatures

Open Space

- Inscriptions administratives et pédagogiques
- Inscriptions hors délai / dérogations
- Aménagements (dispense assiduité – régime en 2 ans)
- Césure / Bourse
- Changement d'orientation / annulation d'inscription / remboursement
- Carte étudiante (distribution les lundi 14 septembre de 13h30 à 16h
et le jeudi 17 de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h)

Bureau des examens & diplômes

Bureau 79.2

- Organisation des examens de la session 1
- Organisation des examens de la session 2 dite session de rattrapage
- Gestion des résultats : délivrance des diplômes, relevés de notes, attestations ...

CALENDRIER DES EXAMENS

- Du 4 au 16 janvier 2027 : session 1 (1^{er} semestre)
- Du 3 au 21 mai 2027 : session 1 (2^e semestre)
- Rattrapage du 14 juin au 26 juin 2027 : session 2 (1^{er} & 2^e semestres)



Les étudiants doivent se rendre disponibles sur toute la durée des examens, samedi inclus.

En cas d'absence : aucun rattrapage supplémentaire applicable, en plus de la session 2, même avec un justificatif.

Le suivi des Etudiants en Situation de Handicap (ESH) Bureau 79.2 (bureau des examens) 1

Pour bénéficier du suivi ESH, il faut être reconnu au sein de notre établissement par l'un de nos médecins référent handicap du [Service de Santé des Etudiants](#) (SSE)



Prenez RDV avec l'un des médecins référent handicap de Nantes Université :

- **En ligne**, en complétant ce formulaire :
<https://univ-nantes.contactsante.fr/RendezVous>
(sélectionnez le motif « HANDI/ ESH-Aménagements » puis le médecin)
- **Par téléphone**, au 02.40.37.10.50 ou /10.69
en précisant bien le motif.

Le suivi des Etudiants en Situation de Handicap (ESH) Bureau 79.2 (bureau des examens) 2

Dates limites de prise en compte des demandes d'aménagements :



- **Session 1 (1^{er} semestre) : 4 décembre 2026**
- **Session 1(2^e semestre) : 9 avril 2027**
- **Rattrapages Session 2 (1^{er} & 2^e semestre) : 28 mai 2027**

Le suivi des Etudiants en Situation de Handicap (ESH)

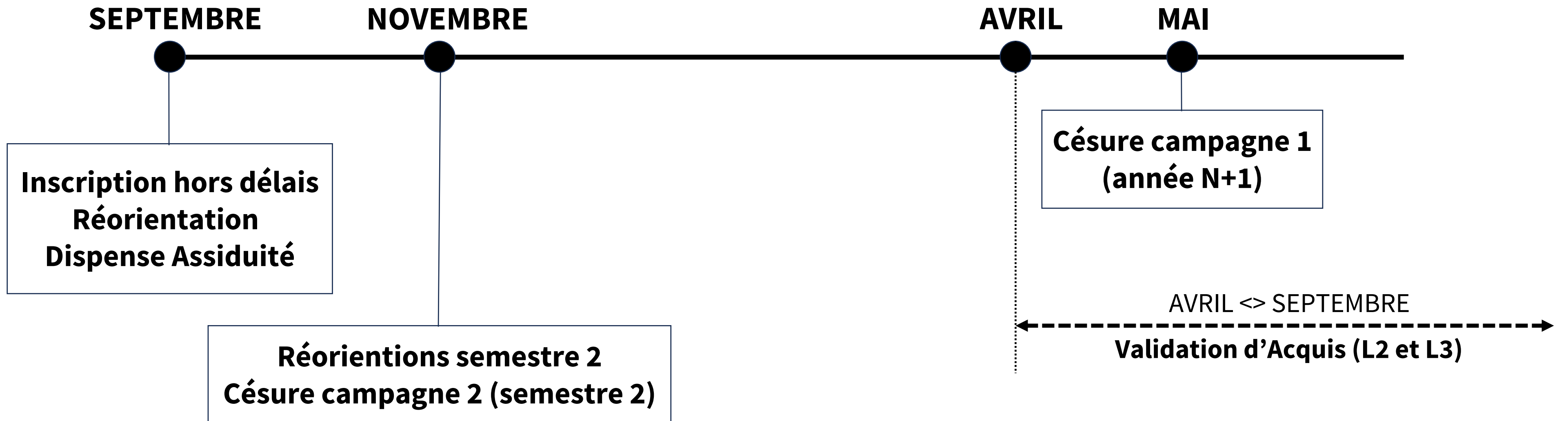
Bureau 79.2 (bureau des examens) 3

- Référent du pôle Humanités
- Suivi individualisé, écoute et conseils
- Organisation des examens au cas par cas, en fonction de l'arrêté de la Présidence
- Calendrier des examens terminaux écrits personnalisé
- Échanges réguliers avec les composantes
- Contact avec les médecins du SSE

Les procédures annuelles de scolarité en 1 coup d'œil

NIVEAU LICENCE

Les procédures annuelles | Niveau Licence



➤ **A retrouver sur :** <https://www.univ-nantes.fr/formation/scolarite-inscriptions/toutes-les-demarches>

ATTENTION : étudiants boursiers



Un étudiant boursier a l'**obligation** de se rendre aux examens terminaux. En cas d'empêchement, il doit impérativement envoyer son justificatif d'absence à la scolarité et au secrétariat pédagogique.

examens.humanites@univ-nantes.fr

Pourquoi ? Le CROUS demande des vérifications 2 fois par an et se réserve le droit de supprimer les bourses en cas d'absences répétées ou non justifiées. Il peut demander le remboursement des sommes perçues.

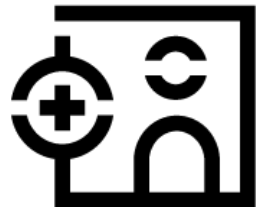
Secrétariat pédagogique / Scolarité

QUELLES DIFFÉRENCES ?

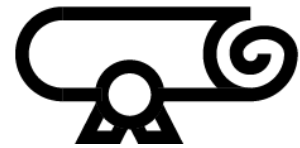
Le secrétariat pédagogique se situe au sein de votre composante (UFR/faculté)

- Gestion des emplois du temps (salles – groupes de TD)
- Saisie des notes de contrôle continu et examens terminaux
- Planification des examens terminaux oraux
- Consultation des copies
- Délibérations et publication des résultats
- Erreur ou modification de note
- Conventions de stage

Contacts



Bureau des inscriptions | Marion MAUDET
scolarite.humanites@univ-nantes.fr



Bureau des examens et diplômes | Victor GAUTIER
examens.humanites@univ-nantes.fr
diplomes.humanites@univ-nantes.fr



Référent Etudiants en Situation de Handicap (ESH) | Grégory LOIRAT
handicaps.humanites@univ-nantes.fr

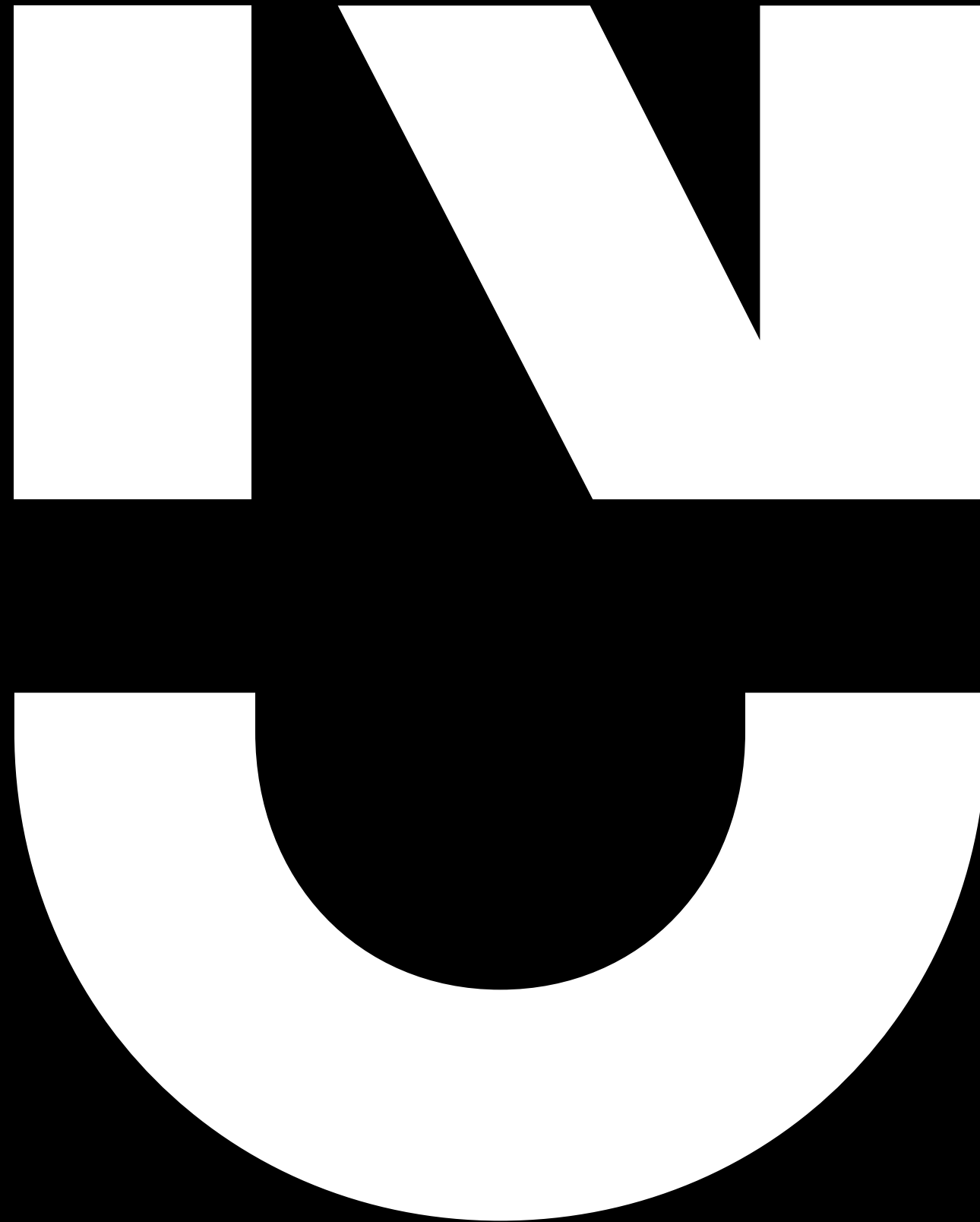


Bureau des candidatures | Amélie ARDOUIN
candidature.humanites@univ-nantes.fr



Indiquer systématiquement :

- n° étudiant
- Prénom et NOM
- Formation



Gwenael BARRAUD – Responsable de la scolarité du Pôle Humanités